



**HAL**  
open science

# Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman. Guerres et conflits économiques, Institut libre d'étude des relations internationales (ILERI), Mar 2020, Paris, France. hal-02546608

**HAL Id: hal-02546608**

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02546608v1>

Submitted on 18 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Le triomphe de l'injustice**

## **Une lecture libre du livre de Saez et Zucman<sup>1</sup>**

### **Document du séminaire**

#### **ILERI, Paris**

Résumé : Le livre de Saez et Zucman sur le triomphe de l'injustice présente un grand intérêt. D'abord, car il présente des analyses statistiques complexes et parfois même secrètes qu'ils ont réussi à recueillir et à organiser de manière rigoureuse pour les Etats-Unis. Ensuite, il met en évidence l'accroissement des inégalités, du fait de l'évasion et de l'optimisation fiscale. Enfin, ils témoignent du caractère injustifié de ces différences de revenus et de patrimoines qu'ils considèrent constituer une menace grave contre la démocratie. Des propositions, principalement fiscales et de droit international, sont proposées, relativement simples et réparatrices des plus grandes injustices. Les Etats fortement endettés souffrent de cette volonté des grandes firmes multinationales à échapper à l'impôt, avec le risque d'une oligarchie dominante instituant une ploutocratie. Il faut ajouter que le système de crises économiques conduit à l'essor d'une violence de fond qui peut remettre en cause toutes les valeurs collectives qui fondent une Nation et un système économique.

Saez and Zucman's book on the triumph of injustice is of great interest. First, because it presents complex and sometimes even secret statistical analyses that they have managed to collect and organize in a rigorous way for the United States. Secondly, it highlights the increase in inequality due to tax evasion and optimization. Finally, they show the unjustified nature of these differences in income and wealth, which they consider to be a serious threat to democracy. Proposals, mainly tax and international law proposals are put forward that are relatively simple and redress the greatest injustices. Heavily indebted states suffer from the willingness of large multinational firms to evade taxes, with the risk of a dominant oligarchy establishing a plutocracy. It must be added that the system of economic crises leads to the rise of a fundamental violence that can call into question all the collective values that form the basis of a nation and an economic system.

Mots clés : Injustice, fiscalité, inégalités, paradis fiscaux, firmes multinationals, démocratie, oligarchie, biens collectifs

Injustice, taxation, inequalities, tax havens, multinational firms, democracy, oligarchy, collective goods

---

<sup>1</sup> Saez, E., Zucman, G. (2020), Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.

Les Etats-Unis ont connu entre 1946 et 1980, une forte croissance, assez bien répartie, plutôt équitable. En revanche, de 1980 à 2020, les classes populaires ont été exclues de la croissance (0,1% par an en-dessous des 10% les plus riches, 0,6% après redistribution, via Medicare et Medicaid, ce qui enrichit les revenus des personnels de santé). Pour les 0,1% les plus riches, leurs revenus ont augmenté de 320% et 600% pour les 0,01 % et les 0,001 %. En comparaison, la médiane des revenus français est plus élevée que celle des Etats-Unis, alors que les revenus moyens par habitant sont nettement supérieurs aux Etats-Unis, contrairement à ce qui existait en 1980. Avec l'ouverture des frontières du libre-échange, la stagnation des revenus des classes populaires avec une main d'œuvre peu qualifiée était attendue, mais les optimistes pariaient sur l'amélioration rapide, en qualité et en quantité, des qualifications nécessaires aux bouleversements technologiques qui s'annonçaient. Les bouleversements technologiques ne sont pas les principaux responsables de la faiblesse des revenus des classes populaires américaines. C'était sans doute oublier un peu vite le coût de l'enseignement supérieur américain et le clivage croissant des classes sociales à son accès.

Dans son principe, les Etats-Unis ont souvent défendu des idées progressistes en matière d'impôt et de démocratie. James Madison, le père de la constitution américaine, enseignait l'égalité politique de tous les citoyens et le refus de l'accumulation immodérée privée des richesses, souvent jugées imméritée. La concentration des richesses aboutit à l'extrême concentration des pouvoirs. Plus tard, les grands magnats de l'industrie américaine ont été surnommés les « barons voleurs ».

La fiscalité et la réduction des services publics qui en résulte sont les deux causes essentielles de ce mouvement inégalitaire. Les Présidents des Etats-Unis eux-mêmes expriment une grande défiance à l'égard de la proportionnalité et évidemment de la progressivité de l'impôt. Reagan parlait d'un racket de l'Etat, alors que Trump, tout en refusant de publier sa feuille d'impôt, indique qu'il est suffisamment malin pour échapper à sa participation aux ressources de l'Etat. La démocratie fiscale est d'autant moins valorisée que les « riches » ont en sentiment de mériter leurs revenus, qu'ils ne doivent rien à la collectivité et que c'est même celle-ci qui devrait les remercier de créer des emplois, de financer l'économie et de satisfaire les consommateurs. Au fond, la cupidité est au service de l'intérêt général. Les impôts sanctionnent les couches actives de la population et donc empêche donc l'émergence de l'optimum économique et social.

### **Des informations fiscales insuffisantes, mais qui révèlent de vraies politiques économiques**

Les Américains les plus riches paient proportionnellement de moins en moins d'impôts, alors que les salaires des classes populaires ont stagné,

leur endettement accru et leurs conditions de travail dégradé. Que feraient les gouvernants et les richissimes sans des lois qui les protègent les infrastructures, des médecins qui les soignent, des écoles pour eux et leurs personnels ? Ils sont redevables face à une collectivité qui leur permet de s'enrichir. D'autres types de société leur aurait interdit d'amasser autant de richesses, autant de pouvoir, autant de liberté. Sans impôt, il n'y a pas de destinée commune. Or, il s'est créé dans le monde une véritable industrie de l'évasion fiscale qui emploie parmi les cerveaux les plus talentueux souvent formés par des écoles publiques. Il s'agit de contourner l'impôt pour les multinationales, en vue de créer la spirale de la concurrence fiscale mondiale entre les pays. Dans ce contexte, les services publics ne trouvent plus les financements nécessaires et les Etats entrent dans la spirale de l'endettement. Aujourd'hui, le système est à bout de souffle, les pays qui obtiennent les meilleurs résultats sont souvent aussi ceux qui attirent les contribuables étrangers en leur offrant des facilités financières dont ne profiteront in fine que les actionnaires et les hauts cadres dirigeants. Le triomphe de l'injustice fiscale est un déni de justice, de collaboration internationale et de démocratie.

Pendant le New Deal, les Etats-Unis avaient mis en place un impôt très progressif<sup>2</sup>, qui a été démantelé par Ronald Reagan. Ce démantèlement a été consécutif à une absence d'action des gouvernements précédents pour enrayer l'évasion fiscale interne et au-delà des frontières auprès des instances internationales. Finalement, les fuites étaient si importantes que les déclarations des impôts des plus riches, très complexes, bénéficiaient de multiples niches fiscales, souvent applicables qu'à des catégories de revenus ou d'activité spécifiques. Le lobbying a beaucoup œuvré pour obtenir du Congrès et des parlementaires des exemptions ou des présentations spécifiques idoines pour réduire encore et encore le montant des impôts, en arguant bien souvent les nécessités de la concurrence internationale et la perte d'emplois éventuelle aux Etats-Unis.

En 1970, les Américains les plus riches payaient 50 % de leurs revenus en impôts, deux fois plus que les contribuables les plus modestes. Aujourd'hui, globalement, les milliardaires sont moins taxés que les couches populaires à 23 % de leurs revenus. La part du revenu national aux Etats-Unis captée par les 1% plus riches est passée de 10 % en 1980 à 20 % en 2020. Pour les 50% les moins aisés, ils ne perçoivent que 12% du RN. En Europe, le mouvement a aussi été vers une croissance des inégalités, le 1% reçoit 12 % du RN, (10 % en 1980) les plus modestes 22% (24 % en 1980)

De fait, il faudrait développer une justice fiscale mondiale. Quel est l'intérêt de la démocratie si les décisions prises par le peuple sont

---

<sup>2</sup> Entre 1930 et 1980, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu était en moyenne de 78 % et même 91% entre 1951 et 1963. Les grosses successions étaient taxées à 80 % entre 1941 et 1976. Pourtant, il existait déjà des niches fiscales qui réduisaient cet impact.

contournées par les contribuables les plus favorisés ? Il s'agit de lutter contre les paradis fiscaux. Il faudrait interdire l'existence d'une industrie qui n'a pour objectif que de réduire les impôts des grandes fortunes, notamment en les attaquant de front et en les mettant directement en responsabilité. Sans une action internationale, la course au moins-disant fiscal va s'amplifier et les ressources publiques diminuer. Il faut faire comprendre à chaque citoyen de l'existence d'un destin commun, comme l'a rappelé la pandémie du coronavirus.

Aux Etats-Unis, l'information est insuffisante pour savoir qui paie quoi. Le revenu national net est de l'ordre de 18.500 milliards de dollars. Le revenu moyen aux USA est de 75.000 dollars l'an pour les 245 millions d'adultes résidents, pour 90.000 dollars per capita du PIB. Il faut déduire la dépréciation du capital, de l'ordre de 15 à 16 % du PIB, mais aussi le solde entre les revenus reçus de l'étranger et ceux payés à l'extérieur. Or, l'analyse du PIB, comme celle du revenu national, pose de nombreux problèmes parmi lesquels l'absence de calcul concernant une partie du travail non marchand, le coût de la dégradation des écosystèmes, la diminution des ressources naturelles ou les manœuvres complexes des firmes multinationales à dégager leur valeur ajoutée et leurs profits dans les pays où leurs impôts sont les plus bas<sup>3</sup>.

Le revenu moyen des classes populaires (50% de la population) est de 18.500 dollars par an avant impôts (cotisations sociales et compagnies d'assurance privées à payer en sus). Elles reçoivent au total 12% du RN. Pour les 40 % suivants, la moyenne est de 75.000 dollars, avec une progression de 1,1% par an. La classe moyenne supérieure reçoit 220.000 dollars par an. Pour les 0,1%, l'évasion fiscale réduit considérablement leurs impôts. Les dividendes et les intérêts distribués sur les comptes d'épargne sont exonérés, de même que les primes d'assurance versées par les employeurs. Le revenu soumis à l'impôt aux Etats-Unis porte seulement sur 63% du RN, le reste étant défiscalisé. Pour les plus riches, leurs revenus réels ne sont pas comptabilisés dans leur assiette fiscale, notamment lorsqu'ils ne se paient pas de dividendes, se limitant à vendre quelques actions pour leur argent de poche et de survie<sup>4</sup>.

Pour les plus riches, l'assiette fiscale se réduit. Le taux supérieur d'imposition sur le revenu aux USA est de 37 % (20 points de moins que lors de sa création). Les salaires sont aussi amputés par les cotisations sociales (12,4%, mais plafonnées à 132.900 dollars) et de Medicare (2,9%). Ces taxes

---

<sup>3</sup> Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2015), Le PIB, a signification et ses limites, in « Relations internationales contemporaines, (J-F. Guilhaudis), LexisNevis, Paris.

<sup>4</sup> Zuckerberg ne se paie pas de dividendes, il possède 20 % de Facebook, en 2018, la société a fait 20 milliards de bénéfices, soit 4 milliards de richesse supplémentaire pour son fondateur. Cependant, il ne s'est pas versé de dividendes. De ce fait, sur ces gains spécifiques, il ne paie pas d'impôt. Il devrait normalement payer l'impôt sur les sociétés, mais le siège social est délocalisé dans îles Caïmans.

pèsent aujourd'hui autant que l'impôt fédéral sur le revenu. Elles sont donc régressives. Les impôts sur la consommation sont relativement faibles, de l'ordre de 6%. Les impôts sur le capital représentent 13 % du total des impôts. Normalement, seules les personnes physiques paient les impôts, mais les bénéfices non distribués par les entreprises ne sont pas comptabilisés dans l'assiette fiscale.

Au total, toutes les catégories sociales paient entre 25 et 30% de leurs revenus en impôts sauf les ultra-riches qui n'en paient que 23% (sans comptabiliser en outre l'évasion fiscale, qui n'existe pas pour les moins fortunés). Les cotisations sociales sont très régressives, ainsi que l'impôt sur la consommation (les plus pauvres consomment plus que les riches, l'impôt représente 10 % des salaires pour les moins riches, 1 à 2% pour les plus riches. En outre, certaines niches fiscales existent concernant les frais d'avocat, les billets d'opéra. Les dividendes bénéficient de taux réduits (20% au maximum, avec un abattement de 20 % sur l'assiette fiscale. Il n'y a aucun abattement pour les salaires. Le système est fait pour que les riches paient de moins en moins et s'enrichissent de plus en plus. On crée les conditions d'une ploutocratie, déguisée en démocratie. C'est aussi à la fortune que les impôts devraient principalement s'appliquer.

Les impôts sur la fortune sont toujours très décriés par privilégiés des monarchies<sup>5</sup>, les actionnaires, les grands propriétaires, les dirigeants d'entreprises, les rentiers. Pourtant, ils ont été mis en place au XVIIe siècle, dans les colonies du Nord, des Etats-Unis. Toutes les richesses devaient être déclarées, et pas seulement la propriété foncière et immobilière. Les taxes frappaient aussi les plus pauvres, notamment avec le paiement d'un impôt forfaitaire par tête fortement régressif et des frais de douanes sur les produits consommés. Les colonies américaines du Nord avaient des impôts plus progressifs que ceux du Sud. Dans le Sud des Etats-Unis, les esclaves (40 % de la population de ses Etats) étaient assimilés à une propriété personnelle<sup>6</sup>. Jusqu'en 1851, la démocratie était condamnée au profit de gouverneurs se succédant de génération en génération par consensus, sans élection. Les esclavagistes étaient très opposés à l'impôt, ce qui n'a pas permis au gouvernement de la Confédération de disposer des ressources publiques nécessaires dans la guerre de Sécession (1861-1865), face à l'Union du Nord qui avait créé un impôt fédéral dès 1792 de 3% pour chaque citoyen et 5% pour les revenus supérieures à 5000 dollars. En 1972, après l'abolition de l'impôt sur le revenu, les inégalités explosèrent, les droits de douane payés par les consommateurs restant les derniers impôts significatifs, les 10 % les plus aisés disposant de 71% de la richesse nationale.

---

<sup>5</sup> Pendant la monarchie, les privilégiés ne payaient pas d'impôts (aristocratie, clergé, professeurs, médecins, bourgeois des grandes villes. Les plus démunis payaient la gabelle (impôt sur le sel) et des droits sur les produits qui rentraient dans les villes.

<sup>6</sup> L'esclavage ne fut aboli qu'en 1865, soit 15 années avant l'Eglise.

L'impôt sur le revenu fut voté par le Congrès en 1894, 2% pour les revenus de 4000 dollars, mais pour sa mise en place définitive, il a fallu modifier la constitution (1913)<sup>7</sup>. Pour sanctionner les « profiteurs » de la guerre, le taux marginal d'imposition sur le revenu était alors très progressif (67% en 1917) et il était accompagné d'un impôt aussi fortement progressif sur les patrimoines<sup>8</sup>. Cependant, les plus-values étaient moins taxées que les autres formes de revenus ce qui a favorisé la mise en place de holdings aux Bahamas ou au Panama dans le cadre d'une nouvelle optimisation fiscale. Cette situation a perduré au-delà de la seconde guerre mondiale, sous la Présidence du général Eisenhower (taux d'imposition de 55% en 1960), avec une vraie lutte contre l'évasion fiscale et une lourde taxation sur les profits des entreprises (48 à 52 %). Les impôts sont le prix à payer pour la démocratie. Les « riches » pourtant trouvèrent progressivement de nombreuses solutions pour ne pas payer tous les impôts réclamés par l'Etat, considérant qu'ils étaient victimes d'une forme de racket pour de l'argent qu'ils avaient légalement gagné. Dans ce contexte, il était alors demandé à l'Etat de réduire les taux pour que les « riches paient » les impôts qu'ils considéraient eux-mêmes comme légitimes. C'est-à-dire très peu.

### **La renaissance de l'injustice fiscale aux Etats-Unis**

Pour Reagan, l'Etat n'est pas la solution des problèmes, c'est le problème. L'impôt c'est le vol. Dès son premier mandat, les fortunes sont dégrevées progressivement de leurs plus lourds impôts<sup>9</sup>. Le secteur du conseil fiscal s'est considérablement développé sous la présidence Reagan, notamment avec le système dit « tax shelter »<sup>10</sup>, avec des services des impôts faiblement soutenus par le pouvoir politique. Il en a résulté un effondrement des rentrées fiscales. En 1986 est promulgué le Tax Reform Act, supprimant le système « tax shelter, mais établissant un taux marginal maximum d'imposition (28 %) le plus faible au monde. S'il ne faut pas confondre évasion fiscale et optimisation fiscale des clauses anti-abus aurait dû être mises en place, par manque de volonté politique de recouvrer l'impôt et insuffisance des moyens accordés aux contrôleurs<sup>11</sup>. Il n'y a pas de civisme fiscal. Les pauvres fraudent, les riches optimisent. Aujourd'hui, les banques

---

<sup>7</sup> A noter que L'Allemagne, le Japon, la Suède et le Royaume-Uni s'en était aussi doté.

<sup>8</sup> L'impôt payé ne devait pas excéder 90% du revenu. Ces taux confiscatoires ne s'appliquaient qu'aux revenus extraordinairement élevés, le taux de 94 % étant appliqué aux revenus supérieurs à 200.000 dollars de l'époque (6 millions aujourd'hui).

<sup>9</sup> En 1982, il est admis de racheter des actions. Les rachats d'action générèrent des plus-values non taxées, alors que les dividendes paient plus d'impôt.

<sup>10</sup> L'évasion fiscale se faisait en rachetant des sociétés de personnes, souvent fictives, (qui ne payaient pas d'impôts) en perte (tax shelters). Entre 1982 et 1986, les pertes fictives des tax shelters dépassèrent les profits réalisés par toutes les sociétés de personnes du reste du pays.

<sup>11</sup> En 1975, 65% des 29.000 successions ont été soumises à un contrôle fiscal. En 2018, 8,6 % seulement l'ont été. Les contrôles sont engagés officiellement de manière aléatoire, ce qui ne manque pas d'être surprenant.

de gestion du patrimoine, les cabinets d'avocat, les fiducies créent des sociétés-écrans, trusts ou autres fondations pour empocher de grosses commissions auprès de clients richissimes, qui en tirent encore plus de profits. La part du patrimoine des 1% les plus riches américains est passé de 22% avant Reagan, à 37 % en 2018.

Avant la mondialisation, les entreprises se soustrayaient peu au fisc. Les mauvais payeurs se trouvaient accusés de mauvais citoyens sans morale. Aujourd'hui, le travail d'un PDG consiste à faire gagner le plus d'argent à ses actionnaires. L'optimisation fiscale permet d'accroître les bénéfices. Les avocats fiscalistes pullulent et sont très bien payés. Dans cette perspective, la recherche de délocalisation des profits, complètement artificielle, devient un jeu « win win » pour les fiscalistes, à la recherche d'impôts faibles sur les sociétés ou de paiements d'intérêt déductibles. Les modalités d'action sont relativement faciles à mettre en place et surtout à contrôler pour quelqu'un d'extérieur au contribuable potentiel<sup>12</sup>. En 1980, les entreprises américaines faisaient 15 % de leurs bénéfices à l'étranger contre 30 % en 2019.

Alors que les bénéfices des entreprises américaines avaient considérablement augmenté, les recettes de cet impôt avaient chuté de 30%, les entreprises américaines ayant accumulé plus de 3000 milliards de dollars aux Bermudes ou en Irlande. Washington va inciter les entreprises qui avaient fraudé à revenir aux Etats-Unis. Par exemple, Apple Irlande est une société différente d'Apple Amérique. L'impôt sur les sociétés y est officiellement de 12,5% et sans doute moins dans les accords secrets. Apple fait jouer la concurrence internationale sur les impôts et taxes. A l'intérieur des activités multiples d'une firme multinationale, on peut s'échanger des biens et services qui n'entrent pas sur un vrai marché. Combien vaut le logo Apple ? Nul ne le sait. Les transactions intra-groupes tiennent compte de ces éléments fiscaux. Google a vendu ses algorithmes de référencement et de publicité à Google holdings (22,7 milliards de chiffre d'affaires en 2017), filiale située en Irlande, mais située fiscalement aux Bermudes., où seraient prétendument les fonctions de direction de l'entreprise. Toutes les filiales paient le droit d'utiliser cette technologie. C'est un commerce de souveraineté, une négociation sur leurs contraintes réglementaires et leurs obligations légales. Il y a une complicité certaine des gouvernements des paradis fiscaux.

La grande évasion est internationale<sup>13</sup>, comme l'a mis en évidence l'affaire des Panama's papers. En 2010, la loi FATCA (Foreign Tax

---

<sup>12</sup> Par exemple, en créant une filiale de la société dans les Antilles néerlandaises, une entreprise américaine empruntait de l'argent à une banque européenne à 3%, qu'elle reprétait ensuite à la maison mère 8%. Double avantage. Grâce à ces 5 points de marge sur l'intérêt, la filiale dégageait un bénéfice sans impôt. Ensuite, la maison mère pouvait déduire les intérêts versés à sa filiale, diminuant ainsi les impôts dus aux USA.

<sup>13</sup> En Suisse, plus de 60 % des actifs détenus par les étrangers le sont par des sociétés –écrans, situées dans les îles Vierges britanniques ou au Panama.



Compliance Act) impose aux établissements financiers du monde entier d'échanger automatiquement leurs informations avec les services fiscaux américains, sous peine de fortes sanctions (une taxe de 30 % sur les dividendes et intérêts en provenance des Etats-Unis). Ce système est un progrès, mais il n'est pas infaillible. L'opacité financière s'y prête. Il est encore relativement facile à des établissements offshore d'affirmer qu'ils ne gèrent que les comptes appartenant à des sociétés écrans, sans en identifier les vrais propriétaires, et donc de n'envoyer aucune information aux administrations concernées. Il faut noter que la disposition FATCA ne s'impose pas aux Etats-Unis, car cette disposition serait anticonstitutionnelle.

En 2019, selon Saez et Zucman<sup>14</sup>, 40 % des bénéfices des multinationales étaient transférés dans les paradis fiscaux, surtout en Irlande et aux Bermudes<sup>15</sup>. Tous les secteurs de l'économie sont concernés, comme les industries pharmaceutiques, les banques, l'industrie du luxe ou les produits de sport. La délocalisation de bénéfices s'accompagnent-elles d'une délocalisation de la production ? Un tiers des salariés travaillent en Chine, en Inde, au Mexique ou au Brésil, dans les économies émergentes. Malte, Luxembourg, Hong-Kong, Chypre et l'Irlande reçoivent le plus d'impôt sur les sociétés au regard de leur PIB, ainsi que des revenus conséquents lors de la création des sociétés-écrans.

### **Le rôle des paradis fiscaux**

Longtemps, les paradis fiscaux ont paru n'être que des espaces protecteurs des richesses pour les personnes à hauts revenus souhaitant se soustraire à l'impôt ou désireuses de cacher un peu d'argent au cas où ils en auraient besoin ultérieurement au regard des conflits qui traversent l'histoire du monde. On savait que l'argent « sale » y était placé, objet de tous les trafics de drogue, de la prostitution ou d'affaires véreuses non identifiées légalement. Depuis 40 ans, ces paradis fiscaux se sont multipliés, les sociétés ont fait appel à leurs services, par le canal de sociétés de service parmi les plus importantes au monde et les banques ont favorisé à la fois le blanchiment de l'argent et l'évitement fiscal. Certains Etats, souvent déclarés vertueux, se sont aussi engagés dans cette aventure, avec grand profit. Si l'on savait que la Suisse ou Monaco, Panama ou les îles Caïmans géraient de nombreuses fortunes secrètement, nombre de personnes ignoraient que depuis plus de mille ans, la City de Londres ne payait pas d'impôt et constituait souvent le centre financier de tous ces petits trafics, lesquels ont fait l'objet progressivement de transferts considérables, impactant

---

<sup>14</sup> Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.

<sup>15</sup> Les FMN américaines ont déclaré plus de bénéfices aux Bermudes qu'au Royaume-Uni, au Japon, en France et au Mexique réunis. Puis viennent les Pays-Bas, Singapour, les îles Caïmans et les Bahamas.

directement et indirectement le développement économique mondial, tout en modifiant profondément la croissance des inégalités de revenus et des patrimoines. Quelles sont les caractéristiques des paradis fiscaux ?<sup>16</sup>

- Le pays doit avoir une bonne image de marque et une grande stabilité politique. Il bénéficie de l'appui d'un grand centre financier et d'une technologie de l'information particulièrement adaptée. La taxation pour les non résidents est très faible, voire nulle.
- Le secret professionnel bancaire est institutionnel, la confidentialité des transactions financières une règle, les réglementations nationales sont strictes sur ces obligations.
- La coopération judiciaire internationale est volontairement évitée ou limitée.
- Les procédures d'enregistrement des entreprises sont faciles et rapides, les informations demandées sont minimales. Le formalisme pour l'implantation des entreprises est réduit et le droit concernant les trusts étrangers est pour le moins peu contraignant et très libéral.
- La liberté totale des mouvements de capitaux est annoncée, voire revendiquée.

Aujourd'hui, plus de la moitié du commerce international et le tiers des flux financiers transitent dans les paradis fiscaux, lesquels intéressent de plus en plus les activités économiques classiques. Les « starts up » devenues grandes connaissent tous les méandres financiers pour échapper à l'impôt dans tous les pays du monde, sauf dans ceux qui pratiquent une imposition nulle ou très faible. Les riches contribuables peuvent ainsi dissimuler leurs fortunes à l'abri du secret bancaire en Suisse, au Luxembourg ou en Irlande. Les analyses statistiques des transactions financières et commerciales ne manquent pas d'interpeler les spécialistes. Les îles Vierges ont parfois plus investi en Chine que le Japon ou les Etats-Unis. La Russie semble privilégier les accords et les échanges économiques avec Chypre, un Etat appartenant à l'Union européenne. L'île Maurice est le premier investisseur en Inde. En 2010, pour le magazine Forbes, les meilleurs paradis fiscaux adaptés aux activités commerciales étaient d'abord, le Delaware, suivi du Luxembourg, de la Suisse, des îles Caïmans, de la City de Londres, de l'Irlande, des Bermudes, de Singapour, de la Belgique et de Hong-Kong. Cette énumération met surtout en évidence le fait que les paradis fiscaux ne sont pas tous situés sur de petites îles. L'Europe, souvent si coutumier dans les accusations à l'encontre des paradis fiscaux oublie de citer certains de ses membres ou alliés, souvent les principaux acteurs dans les affaires de grande dimension.

Les prix de transfert des entreprises d'un même groupe sont censés obéir à une réglementation bien définie, établie par chaque pays ou au

---

<sup>16</sup> Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices, l'Harmattan, Paris.

niveau multilatéral. Le principe général suppose que les prix des échanges commerciaux entre deux entreprises d'un même groupe ne doivent pas être différents de ceux définis par deux entreprises indépendantes. Ces prix sont pourtant largement manipulés par les sociétés. Les stratégies de prix de transfert sont au centre de l'optimisation fiscale des groupes financiers et des multinationales. Elles mettent au point des montages financiers complexes ou des opérations sur la chaîne des valeurs qui favorisent la réduction de leur fiscalité, selon des procédures qui cherchent à bénéficier de la faible cohérence des institutions publiques indépendantes sur les questions concernant les budgets publics nationaux. Les poursuites judiciaires sont souvent délicates politiquement et complexes techniquement à mener à l'échelle internationale. Le manque d'harmonisation des systèmes juridiques nationaux et l'absence ou l'insuffisance de communication entre les pays appartenant normalement aux mêmes réseaux peut l'expliquer.

L'évasion fiscale a pris de telles proportions qu'elle menace aujourd'hui la stabilité des États. Les grandes entreprises multinationales qui dégagent des milliards d'euros de bénéfice peuvent réduire substantiellement leurs impôts, grâce à des réseaux financiers complexes qui les rendent, souvent légalement, non contributrices des services publics. Le manque de ressources financières est un des leitmotifs de tous les discours politiques de tous les gouvernements. Dans ce contexte, l'enseignement et la recherche publics, le système de santé et de protection des plus faibles, la rémunération satisfaisante des fonctionnaires, l'aide aux agriculteurs et les soutiens financiers aux jeunes entreprises, toutes ces activités essentielles pour un pays subissent des compressions de crédits qui empêchent la réalisation de leurs objectifs républicains. L'Etat est volé d'une part de ses revenus et l'idée dominante reste que les impôts sont déjà trop élevés. Ils le sont pour l'ensemble de la population, sauf pour les responsables des grandes entreprises dont les taux d'imposition sont très inférieurs à ceux des classes moyennes. Les impôts directs réduisent les revenus des particuliers, les taxes indirectes augmentent les prix des marchandises et les prélèvements sur les salaires accroissent le coût de la main-d'œuvre.

### **Le contrôle de l'évasion fiscale**

#### **Des mesures bien insuffisantes, mais peut-être utiles dans l'avenir**

Fin 2017, le Président Donald Trump a promulgué le Tax Cuts and Jobs Act, une baisse d'impôt sur les sociétés de 35% à 21 %. Cette loi donne raison aux fraudeurs, alors que l'endettement public américain dépassait 22.000 milliards de dollars. Cette situation est similaire à celle de la période présidentielle de Donald Reagan. Comme les plus riches ne paient pas les impôts, il faut réduire ce taux. Dans ces conditions, les décisions prises par

un Etat démocratique sont non seulement bafouées, mais aussi elles sont modifiées pour qu'elles conviennent aux tricheurs.

La réforme fiscale des Etats-Unis de 2018 (Global Intangible low-tax income), GILTI, prévoit que les bénéficiaires étrangers des FMN américaines anormalement élevés soient taxés au taux minimum de 10,5%. Ce taux est faible et la taxe ne s'applique pas pays par pays mais sur une base consolidée. Globalement, peu de FMN utilisent le système des « inversions fiscales ». La moitié des FMN sont situées en Europe et aux USA<sup>17</sup>. Une société américaine ne peut pas déménager son siège social à l'étranger facilement, elle reste en partie citoyenne américaine. Seule la fusion permet cette opportunité, mais il faut une modification significative dans le contrôle du capital de l'entreprise. La coordination fiscale internationale devient nécessaire<sup>18</sup>.

L'OCDE a lancé un programme ambitieux pour lutter contre l'érosion de l'assiette d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Il s'agit de mettre un peu de sable dans les rouages, mais le résultat n'est pour l'instant pas très probant. L'OCDE accepte toujours les régimes fiscaux dérogatoires (patent boxes) pour l'exploitation des brevets (10% pour UK, 13% pour les USA). De même, la mise en place d'une politique fiscale commune européenne implique une unanimité, qui de fait conduit à la concurrence fiscale. Le Luxembourg peut dicter sa loi à toute l'Europe. Toutes ces pratiques réduisent le montant de l'impôt sur les sociétés au profit des actionnaires. C'est une bonne opération pour les petites nations, mais elle appauvrit les autres citoyens. La tendance actuelle dans le monde est d'abaisser encore ces impôts, même si les Etats commencent à se révolter face à la puissance des GAFAM et leur système d'évasion fiscale<sup>19</sup>.

C'est un engrenage, qui ne bénéficie certainement pas aux catégories les plus pauvres. Normalement la part du capital se situe à 25% du revenu national, mais aujourd'hui il représente 30 % du RN, du fait des bénéfices des hautes technologies, de la pharmacie et de la finance. Le choix entre le capital et le travail dépend des secteurs plus ou moins capitalistiques de l'économie<sup>20</sup>. Or, le travail est plus taxé que le capital. La valeur du capital peut faire l'objet d'acrobaties comptables qui permet d'en limiter le montant déclaré. Lorsque les revenus imposables sont inélastiques, les rentrées fiscales sont mécaniques. Pour les autres types de revenus, l'élasticité varie en fonction des politiques publiques. C'est sur cette élasticité que jouent les firmes multinationales. Apple publie ses résultats mondiaux consolidés, sans

---

<sup>17</sup> Sur 20000 FMN, 18 sont immatriculés en Irlande, 13 à Singapour, 7 au Luxembourg, 4 aux Bermudes.

<sup>18</sup> Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les pays filous, ou les paradis fiscaux (en russe), Academy of Sciences, Sociological Institute, Saint-Petersbourg, 2015. [hal-01939424v1](#)

<sup>19</sup> Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, AFRI, Paris.

<sup>20</sup> Sur 85 milliards de dollars de CA d'Apple, les revenus du travail représentent moins de 20 %. , le reste appartenant aux détenteurs du capital et aux créanciers

indiquer où ses bénéficiaires sont enregistrés. C'est le secret des affaires. Les « riches » se transforment en société et, à ce rythme, ils ne paieront bientôt que les taxes à la consommation particulièrement faibles au regard de leurs revenus et de leurs patrimoines. Le FMI pense d'ailleurs que la concurrence fiscale va s'accroître, la perte du sens collectif ou national ayant disparu parmi les plus riches. Le lobbying des fournisseurs d'évasion fiscale est influent dans tous les Ministères du monde entier. Les quatre grands groupes d'audit financier, le Big Four (Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst & Young, KPMG et PricewaterhouseCoopers) a succédé au Big Five, après la déconfiture d'Arthur Andersen dans l'affaire Enron. Il lutte contre l'harmonisation fiscale internationale, car il en tire grand bénéfice. Moralement, il assure que l'harmonisation donne trop de pouvoir à l'Etat Léviathan, et favorise la tyrannie économique de peuples incapables de se gouverner rationnellement.

Si les prélèvements obligatoires aux Etats-Unis représentaient 28% du revenu national en 2020, en réduction de 3,5% en 3 ans, cette baisse est due au recul de la taxation du capital<sup>21</sup>. Cependant, il ne faut pas oublier l'assurance santé. La cotisation moyenne est de 13.000 dollars par an. C'est un impôt caché. Les familles les plus modestes sont couvertes par les programmes Medicare et Medicaid, financés par l'impôt. Depuis 2010, il est obligatoire d'être assuré au Patient Protection and Affordable Care Act (Obamacare). C'est donc une forme d'impôt qui représentait 6% du revenu national en 2019<sup>22</sup>. La science économique est d'abord politique. L'analyse des paradis fiscaux en témoigne.

### **La globalisation économique en crise<sup>23</sup>**

Lorsqu'une pandémie arrive, l'Etat se trouve comptable d'une avarice liée à son endettement, aux inégalités sociales et à l'absence des ressources perdues par les systèmes d'optimisation et d'évasion fiscaux. La leçon de la pandémie du coronavirus nous le rappelle violemment aujourd'hui !

#### ***- Les illusions de la mondialisation***

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le processus de globalisation économique semblait inéluctable, encouragé par la plupart des Etats et soutenus par les économistes libéraux lesquels insistaient pour déréguler, déréguler, décroiser les économies nationales et la finance internationale. Une croissance économique optimale devait en résulter qui profiterait à l'ensemble des pays par l'effet du « ruissellement »

---

<sup>21</sup> L'impôt sur les dividendes est passé de 39,6% sous Clinton à 20 % sous Trump, et les recettes de droits de succession de 0,4 % du RN représentent aujourd'hui 0,1%.

<sup>22</sup> Il faudrait inclure le montant dans les prélèvements obligatoires des Etats-Unis qui passeraient alors à 34%. A noter qu'en France, les prélèvements obligatoires intègrent aussi le paiement des retraites (16,5 % du RN), contre 4,5 % seulement pour les USA.

<sup>23</sup> Reprise intégrale du Blog publié dans Fontanel, J. (2020) ThucyBlog. Jeudi 23 Avril 2020.

des revenus des riches vers les pauvres, faisant ainsi reculer la famine et la faim, au moins à long terme. Les guerres deviendraient de plus en plus improbables car les interdépendances économiques réduiraient les occasions de conflits armés. La crainte de la guerre nucléaire s'estompait, la puissance américaine et le capitalisme pouvaient organiser, voire imposer, la paix mondiale. En 1995, les organisations internationales mises en place par les Occidentaux en 1944 étaient confortées par la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, destinée à développer le libre-échange. Le commerce « pacifique » en toute liberté devenait la base de la vie sociétale mondiale. Les firmes multinationales, libérées des exigences de chaque Etat, pouvaient alors imposer leurs lois commerciales positives et augmenter le PIB mondial au profit de l'écoumène. En termes de défense, Washington devenait de fait le principal gendarme du monde, avec des dépenses militaires (Otan compris) à sa main près de deux fois supérieures à celles du reste du monde. L'histoire était belle, un conte de fées.

Cette analyse, fondée sur des hypothèses héroïques, n'a pas été confirmée par les faits. Les violences guerrières, civiles, militaires ou économiques, n'ont pas disparu (Irak, Afghanistan, Libye, Yemen, Syrie, Iran, etc..) et les menaces des « rogue states » et du terrorisme n'ont pas disparu. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale, celle-ci étant progressivement affaiblie par la croyance (fictive) d'une sécurité internationale satisfaisante, grâce, notamment, au commerce international<sup>24</sup>.

### *L'oubli des services publics*

Pourtant, la sécurité nationale ne peut pas se limiter au seul domaine militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels, de la protection du patrimoine, des ressources naturelles et de la qualité de vie collective des citoyens. Les autorités publiques ont oublié que les produits et services essentiels à la survie des hommes doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stocks, soit en capacité immédiate de production. Il en va ainsi des produits alimentaires, des médicaments, des instruments de protection collectifs et individuels, des équipements sanitaires, des règles concernant les qualités de l'air et de l'eau fixées « a minima » par les organismes internationaux. Il en va de même de la maîtrise des technologies (notamment digitales). En cas d'une menace de

---

<sup>24</sup> Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale* (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris.

cyberattaque, comment l'Europe pourra-t-elle se protéger de la puissance des Google, Microsoft ou Apple, mais aussi d'actions similaires venues de Chine ou de Russie ?

Dans le cadre de l'affaire nucléaire iranienne, la Maison Blanche a imposé sa loi au reste du monde, avec violence, malgré les recours devant une OMC qui n'ose toujours pas condamner le pays qui a été son parrain sous les fonds baptismaux du libre-échange. En outre, elle a rappelé l'application de sa politique du « *benign neglect* », selon laquelle le dollar est d'abord la monnaie nationale des Etats-Unis, même si sa gestion interne est un problème pour le reste du monde. Enfin, ses décisions d'augmenter les droits de douane, sans concertation, ont remis en cause l'intérêt du libre-échange. Face à cette puissance américaine, la Chine déploie un capitalisme aux ordres de l'Etat, sans respect des droits de l'homme, dans le cadre d'une économie nationale contrôlée de l'intérieur par les membres du Parti communiste. La faiblesse de l'Europe naît de ses divisions, d'objectifs politiques et commerciaux différents, d'idéologies nationalistes et de conceptions nationales étroites. Au fond, l'Europe reste un Marché commun, avec un système de décision tatillon vers l'intérieur et de moins en moins entendu sur la scène internationale. Les gouvernements des pays membres n'ont toujours pas de solidarité commune bienveillante<sup>25</sup>. La guerre économique est une arme ancienne utilisée par les Etats elle s'adresse parfois aussi bien à l'encontre des ennemis qu'à l'encontre des amis aux intérêts conjoncturellement différents<sup>26</sup>.

### *Le triomphe des intérêts privés*

La démocratie subsiste. Cependant, le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent les moyens financiers, l'information, et même les cénacles administratifs et politiques. Les firmes multinationales exercent une influence considérable sur les institutions publiques, car elles ont le pouvoir de financer les campagnes électorales, de contrôler l'information (télévision, journaux, internet, données des Etats) et d'exercer un lobbying efficace dans toutes les instances nationales et internationales. Elles peuvent s'offrir, à grand prix, les meilleures intelligences pour défendre leurs intérêts, grâce aux passages d'un emploi du service public vers le secteur privé, et vice versa, de leurs affidés. Les nouvelles technologies digitales créent de la dépendance quotidienne et sont en mesure de participer activement aux processus de décision et d'élection dans le monde entier, en fonction des intérêts de leurs producteurs et de la Nation qui les héberge.

---

<sup>25</sup> Fontanel, J. (2020), L'Europe des paradis fiscaux, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur de Madame la Professeure Catherine Schneider. Hal-02102230

<sup>26</sup> Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.

Dans ces conditions, la démocratie est en crise, et une ploutocratie semble s'installer partout dans le monde. La moitié des personnes travaillant dans l'équipe de Donald Trump est milliardaire en dollars. Pourtant, au moment où l'Amérique n'a jamais été aussi riche, l'espérance-vie de ses citoyens a baissé depuis 2 ans, car la précarité des « laissés pour compte » et le coût de la santé sont tels que seules les personnes riches ont pu profiter de ce développement économique pour accroître leur propre espérance-vie. Au XXI<sup>e</sup> siècle, les grandes fortunes paient proportionnellement de moins en moins d'impôts. Les inégalités se sont accrues ces deux dernières décennies.

Les Etats des « paradis fiscaux » commercialisent leur souveraineté. Ils offrent aux firmes multinationales des avantages fiscaux importants. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes Etats, qui au nom de la rigueur financière, ne souhaitent pas soutenir les pays qu'ils ont parfois ainsi délestés de leurs plus gros contribuables. Lorsqu'il y a crise, les Etats interviennent et injectent des financements dans les banques pour relancer l'économie<sup>27</sup>. C'est une période d'austérité pour les citoyens, mais les grandes entreprises réussissent alors à redévelopper leurs profits et les dividendes de leurs actionnaires, sans qu'il y ait rétribution de l'assurance que l'Etat représente pour leur éviter une banqueroute (To big to fail). Si je gagne, je prends tout pour moi, si je perds les Etats compenseront les pertes pour moi. Il en résulte que les Etats sont fortement endettés, ce qui les conduit à réduire le niveau global de protection des citoyens. Le profit des entreprises comme seule politique publique est un échec. La théorie (le slogan ?) erronée du ruissellement a encore frappé ! Les fins de l'économie devraient être redéfinies sur la base d'un intérêt collectif revalorisé<sup>28</sup>.

### **Les actions à entreprendre à court terme pour Saez et Zucman**

L'extrême richesse exerce une externalité négative sur le reste de la société. Les taux d'imposition favorisent la redistribution du pouvoir économique. La fameuse théorie du ruissellement est une illusion, même si, avec la concurrence fiscale internationale certains pays peuvent encore y croire, mais au détriment des autres. La mobilité sociale aux Etats-Unis qui est un argument souvent présentés dans ce pays n'est pas ou plus vérifié. Enfin, le système de redistribution est limité. Les entreprises (les actionnaires, plutôt) considèrent que l'imposition sur les hauts revenus, encore plus sur les patrimoines, est préjudiciable à la croissance. Elles préfèrent l'essor d'une taxe sur la valeur ajoutée, ce qui serait encore plus régressif.

---

<sup>27</sup> Fontanel, J. (2011), Sécurité financière et sécurité internationale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2011.

<sup>28</sup> Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities. Emerald Group Publishing Limited.



Quel est l'impôt que doit payer toute entreprise ? 50 % comme en 1970 aux Etats-Unis ou 23% comme aujourd'hui ? Aujourd'hui, avec le développement de la dette publique, les classes moyennes participent activement aux ressources de l'Etat. Comme les plus riches ne consomment pas tous leurs revenus, ils accumulent plus de patrimoine, qui lui-même lui rapporte encore plus de revenus. C'est l'effet « boule de neige ». Dans ce cas, la démocratie perd de son intérêt, s'il s'agit simplement de protéger les groupes les plus aisés. Plusieurs propositions peuvent être avancées pour en revenir aussi à une démocratie économique.

### **1) *Gestion internationale des impôts des firmes multinationale***<sup>29</sup>

Depuis 2016, dans le plan de lutte contre l'érosion de l'assiette d'imposition et le transferts des bénéfices, les entreprises ont l'obligation de déclarer leurs bénéfices et les impôts payés pays par pays. Il n'y a pas de transparence, puisque seules les autorités fiscales y ont accès. Dans ce contexte, Saez et Zucman<sup>30</sup> proposent une gestion internationale des impôts des firmes multinationales, avec un impôt mondial sur les sociétés, de l'ordre de 25% des bénéfices. Chaque pays doit devenir gendarme de ses multinationales. Il s'agit de collecter le déficit fiscal de l'évasion. En déclarant ses revenus dans d'autres pays, une firme est susceptible de présenter un déficit fiscal par rapport à son propre pays d'origine. Le pays pourrait alors demander des impôts de rattrapage, au taux effectif dans son pays, en collectant les impôts que les paradis fiscaux n'ont pas voulu percevoir, sur la base du pourcentage des bénéfices réalisés dans son pays<sup>31</sup>. Cette solution ne viole aucun traité international et n'exige même pas la coopération des paradis fiscaux. Il appartiendrait aux pays où se trouvent les sièges sociaux de jouer le rôle de percepteur en dernier ressort. Si Apple fait 2% d'impôt à Jersey, les USA peuvent lui réclamer 25-2 : 23%. Dans ce cadre, il n'y aurait plus intérêt à déclarer ses bénéfices dans les paradis fiscaux<sup>32</sup>. La transparence comptable y gagnerait, mais les petits pays seront opposés à cette réforme.

### **2) *Il faut sanctionner les paradis fiscaux***

Les paradis fiscaux commercialisent leur souveraineté et permettent aux FMN de se soustraire à leurs obligations. Il s'agit d'un dumping fiscal, alors que le dumping commercial est interdit par l'OMC. La propriété ne

---

<sup>29</sup> Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.

<sup>30</sup> Ibid. p. 173.

<sup>31</sup> Un tel système existe déjà entre les Etats américains, mais sur la base du chiffre d'affaires.

<sup>32</sup> En 2016, les FMN américaines ont produit 1300 milliards de dollars de bénéfice dans le monde entier pour 262 milliards de dollars d'impôts (176). 0% au Bahamas, îles Caïmans, 2% Porto Rico. Avec ce système, les Etats-Unis auraient pu recueillir près de 100 milliards d'impôts supplémentaires. Avec son endettement public, chaque année 100 milliards de dollars viendraient en effacer l'ampleur, soit 20 ans de recueil.

doit pas être un droit sans obligation, notamment lorsque les règles de l'usus, fructus vont jusqu'à l'abusus.

### ***3) Il faut taxer les riches pour déconcentrer les richesses***

Pour déconcentrer les richesses, il faut un impôt radical sur la fortune<sup>33</sup>. L'idée, c'est quand même de taxer les riches (plus de 500.000 dollars de revenus en 2019). Pour Saez et Zucman, le taux moyen optimal d'imposition des plus riches est de 60 %. En tenant compte de ces comportements, il est important de définir un taux marginal qui soit acceptable. Un taux élevé d'imposition peut réduire le temps de travail et la créativité des innovateurs. Selon la Courbe de Laffer, trop d'impôt, tue l'impôt. Dans ces conditions, il y a une volonté de ne pas respecter la démocratie de son pays. Le combat n'est pas à armes égales, les Big Four ont inventé de nouvelles méthodes pour exploiter toutes les failles. L'idéologie dominante à Washington n'est pas pour augmenter l'impôt sur les successions<sup>34</sup> ou sur les sociétés au nom du droit de la propriété. Le budget du fisc USA a diminué de 20% à prix constant depuis 2010<sup>35</sup>. Or, l'évasion fiscale n'est pas un sport, c'est un vol. Les lois doivent s'appliquer à tous. Il faut faire payer les riches pour venir en aide aux plus démunis. Les inégalités économiques ne sont acceptables que si elles améliorent les conditions de vie des plus vulnérables. Il existe un lien entre la richesse personnelle et la volonté de créer de nouvelles affaires. On pourrait imaginer que, dans un autre système, la fierté serait mise plutôt dans l'apport au bien commun. De nombreuses associations, ONG, montrent souvent le chemin, avec des satisfactions personnelles au moins équivalentes à celles des grandes fortunes.

### ***4) Mettre en place une autorité anti optimisation***

Il faudrait donc mettre en place **une autorité anti-optimisation**, chargée de réguler les fournisseurs d'évasion fiscale. Elle rendrait illicite toute transaction (comme les trusts par exemple) qui aurait pour seul but d'éviter l'impôt/ Le gouvernement pourrait alors engager des mesures de rétorsion contre les firmes qui s'adonneraient au blanchiment de l'impôt.

***5) Il faudrait établir un impôt sur le revenu national, il frapperait la consommation, mais aussi l'épargne, à taux fixe et sans aucune déduction. Il ne remplacerait pas l'impôt sur les revenus.***

---

<sup>33</sup> Saez et Zucman proposent les taux suivants : 2% au delà de 50 millions, 3% au-dessus d'un milliard. On pourrait même demander plus 10 % au-dessus d'un milliard, soit 19 millions à payer. Cela déconcentrerait les richesses, sans pourtant éliminer tous les multimilliardaires.

<sup>34</sup> L'estate tax est un impôt fédéral sur le patrimoine. (90% de la population en est exempté).

<sup>35</sup> Il y avait 9500 contrôleurs en 2017 contre 14.000 en 2010

6) *Intégrer l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés*, ce qui réduirait l'incitation à frauder et les distorsions fiscales, en définissant des taux marginaux supérieurs pour toutes les formes de revenus.

7) *Le problème réside dans le réinvestissement des bénéfices ou leur non distribution.* La solution consiste à obliger les entreprises à distribuer chaque année tous les bénéfices à leurs propriétaires, ce qui est le cas pour les sociétés de personne. Dans ce cas, les actionnaires peuvent réinvestir dans leur entreprise, comme lorsqu'ils le font sans à avoir payer d'impôts.

8) *A revenu égal, impôt égal quelle que soit la nature des impôts.*

9) *L'impôt sur la fortune est la meilleure façon d'imposer les milliardaires.* Sans impôt progressif sur le revenu et les patrimoines, les inégalités vont s'envoler. Il est possible d'avoir un patrimoine considérable, sans avoir d'importants revenus, comme Warren Buffett. Il ne faut pas attendre les droits de succession. Avec un impôt sur le revenu progressif sur toutes les formes de revenus, un impôt successoral accru (doublé par la lutte contre l'optimisation fiscale) et un impôt annuel sur la fortune (2% au dessus de 50 millions de dollars et 3,5 % au dessus d'un milliard), le système fiscal devient plus juste. La taxe sur la fortune prendrait comme base l'assiette des marchés. Tous les actifs ont un prix, même les œuvres d'art. Pour les actions et obligations, les chiffres sont bien connus, sauf pour les sociétés de personne. Dans ce cas, l'administration fiscale peut être payée en actions, qu'elle vendra ensuite au plus offrants. Cela ne posera donc pas de problème de liquidité. Combien devraient payer les 1% les plus riches qui perçoivent 20 % du RN ? Aujourd'hui, ils versent 30% des impôts contre 60% en 1950.

10) *Il faut financer l'Etat social et engager un nouveau combat pour la sécurité des personnes<sup>36</sup>, le climat et l'écologie.* L'Etat a un rôle particulier en matière d'éducation, de santé et de soutien. Malgré l'explosion des frais d'inscription dans les universités, les deux tiers des dépenses d'éducation sont assurés par l'Etat. L'assurance santé publique n'est pas universelle. Les primes payées s'apparentent à un impôt privatisé. La prime (en 2019, 13.000 dollars en moyenne par an payée par les entreprises de plus de 50 employés) n'a pas de lien avec la rémunération, ce qui en fait un impôt privatisé régressif. Si l'on tient compte de tous ces éléments, les revenus les plus faibles paient 30% d'impôt, contre 40 % pour les classes moyennes et 23% pour les milliardaires. 14% de la population, plus de 40 millions de personnes ne disposent pas de l'assurance publique.

---

<sup>36</sup> Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris.

La justice fiscale est une nécessité démocratique et humaniste.

## Bibliographie

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les pays filous, ou les paradis fiscaux (en russe), Academy of Sciences, Sociological Institute, Saint-Petersbourg, 2015. **hal-01939424v1**

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in La question politique en économie internationale (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris.

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.

Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2011), Sécurité financière et sécurité internationale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2011.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities. Emerald Group Publishing Limited.

Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices, l'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, AFRI, Paris.

Fontanel, J. (2020), L'Europe des paradis fiscaux, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur de Madame la Professeure Catherine Schneider. Hal-02102230

Fontanel, J. (2020) ThucyBlog. Jeudi 23 Avril 2020.

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2015), Le PIB, a signification et ses limites, in « Relations internationales contemporaines, (J-F. Guilhaudis), LexisNevis, Paris.

Saez, E., Zucman, G. (2020), Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.